

# GAP TALLARD DURANCE

VOTRE MAGAZINE

Communauté d'Agglomération  
GAP•TALLARD•DURANCE

AUTOMNE 2024

#20

## ÉCONOMIE

59 créations d'entreprises  
soutenues dans l'Agglo  
en 2023

## TOURISME

L'événementiel, un élément  
fort de Gap Tallard Vallées

## RENOUVELLEMENT URBAIN

Haut-Gap : la phase  
opérationnelle engagée

## DÉCHETS

Objectif 2027  
pour le tri  
et la collecte  
des biodéchets



## Spectaculaire

60 000 personnes ont assisté à la troisième édition du meeting aérien de Gap-Tallard, les samedi 25 mai et dimanche 26 mai. Un immense succès populaire, évidemment dopé par le spectacle complet proposé par les talentueux pilotes de la Patrouille de France, à nouveau guest star de cet événement.

*Photo K. Blache/Office de tourisme Gap Tallard Vallées*



## Une étape ambitieuse pour valoriser nos biodéchets

**L'**Agglomération s'est donné trois ans pour mettre en œuvre un schéma complet pour la valorisation des biodéchets. Chaque habitant en produit en moyenne 77 kg par an. Notre volonté – doublée des obligations que fixe désormais la loi – est de faire en sorte que ces biodéchets puissent être valorisés plutôt que d'être enfouis avec nos ordures ménagères.

Nos efforts en la matière sont déjà anciens puisque le premier dispositif en la matière remonte à 2007 ! Depuis cette date, nous proposons des composteurs individuels à prix symbolique, ce qui a déjà permis d'équiper près de 4000 maisons du territoire, ainsi que plusieurs copropriétés ou structures collectives.

Il s'agit désormais de passer à une autre étape encore plus ambitieuse. Nous allons d'une part renforcer ce dispositif pour doter en composteurs tous les propriétaires de maisons individuelles ainsi que tous les immeubles volontaires. Dans les communes rurales, le principe d'aires de compostage partagé va permettre de le compléter pour ceux qui ne peuvent ou ne souhaitent pas installer un composteur dans leur jardin. Et, pour les parties très urbaines de Gap, Tallard et La Saulce, nous allons déployer progressivement un tri et une collecte spécifiques pour les biodéchets en installant des abris avec bac.

Cela représente un investissement conséquent pour l'Agglomération, de plus de 1,3 M€ HT, ce qui explique que nous l'étalions sur plusieurs années. D'autant plus que, parallèlement, nous allons réaliser une plateforme de compostage à chaud très moderne à Cristayes, à Gap, afin de valoriser les biodéchets, les déchets verts et les boues d'épuration.

Ce faisant, nous agissons pour l'environnement, en réduisant nos déchets enfouis et notre empreinte carbone pour leur transfert, pour les finances publiques, en limitant l'augmentation inexorable du coût de traitement de nos ordures ménagères, et pour l'agriculture, en valorisant nos biodéchets pour les transformer en compost répondant aux normes d'utilisation sur les exploitations de l'Agglomération.

### **Roger DIDIER**

*Président de la Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance*

**Directeur de la publication :**  
Roger Didier.

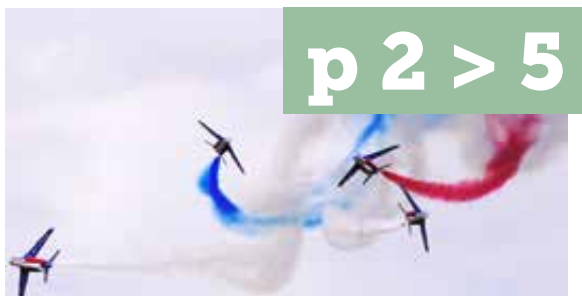
**Textes :**  
Services de la Communauté d'agglomération, communes, Agence de communication Kangourou.

**Photos :**  
Stéphane Demard (Communauté d'agglomération), communes de l'Agglomération, Patrick Domeyne (Agence de Développement des Hautes-Alpes), K. Blache (Office de tourisme Gap Tallard Vallées), Ecosystem, Initiative Alpes Provence, Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance (ALSH et natation scolaire, Direction de la communication), Agence Kangourou.

**Réalisation graphique :**  
À l'Atelier.

**Impression :**  
Trulli.

## Plein cadre, Édito et Brèves



p 2 &gt; 5

## L'Agglo en action



p 9 &gt; 15

- > 59 créations d'entreprises soutenues dans l'Agglo en 2023
- > Alpes Rectification a réussi son virage technologique
- > Gaël Charlot, rémouleur itinérant des temps modernes
- > La tourte aux pommes de terre a fait des petits
- > Joël Borel, l'apiculteur aux multiples médailles
- > L'événementiel, un élément fort de Gap Tallard Vallées

## Perspectives



p 20 &gt; 25

- > Renouveau urbain du Haut-Gap : la phase opérationnelle engagée
- > Music 2 : des stationnements pour les vélos devant les écoles
- > L'auto-stop organisé arrive dans l'Agglo
- > Débroussailler autour des habitations, une obligation salutaire pour se préserver du feu

## Vie pratique



p 30 &gt; 31

- > Les numéros utiles
- > Consignes de tri

## La Vie des communes



p 6 &gt; 8

- > L'actualité des communes de l'Agglomération

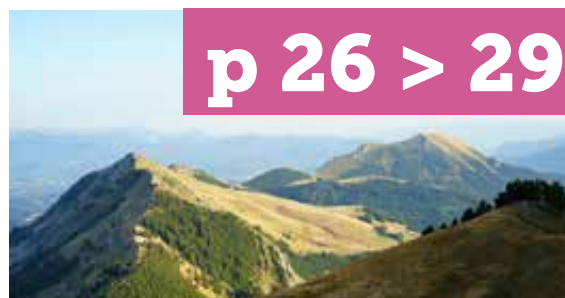
## Le dossier



p 16 &gt; 19

- > Une plateforme de compostage de nouvelle génération

## Découvertes et Art de vivre



p 26 &gt; 29

- > Sur les sentiers de l'Agglo : l'intégrale de Charance
- > Virade de l'espoir : une journée de solidarité le 29 septembre à Gap
- > L'agenda

## Un accueil de loisirs pendant tout l'été



Pendant toutes les vacances d'été, les enfants du territoire ont pu bénéficier de l'Accueil de loisirs de l'Agglomération Gap-Tallard-Durance, soit à l'école de La Saulce, soit à celle de Tallard selon les semaines. Un séjour avec nuitée a par ailleurs été organisé en août dans le cadre du dispositif des « Colos apprenantes ».

« Depuis deux ans, ce service de l'Agglo évolue sans cesse pour satisfaire le besoin des familles en matière de garde de leur enfant », souligne Claudie Joubert, vice-présidente de l'Agglomération. « Depuis l'an dernier, l'accueil de loisirs est aussi ouvert le mercredi, pendant les vacances de Noël et tout l'été (soit deux semaines supplémentaires). »

## Objectif : savoir nager grâce à l'Agglo



568 enfants de neuf écoles de l'Agglomération et du collège de Tallard ont bénéficié de huit séances de natation à la piscine de Tallard, du 27 mai au 2 juillet, à l'initiative de la Communauté d'agglomération. Ils ont ainsi pu acquérir les tests d'Aisance aquatique et du Savoir nager en sécurité.

« Depuis trois ans, ce programme donne entière satisfaction, tant au niveau des enseignants que de l'Inspection académique, de la Ligue de natation de la Région Sud (qui met un maître-nageur à disposition pour les cours), des collectivités et des différents partenaires », se félicite Claudie Joubert, vice-présidente de l'Agglo.

## 386 téléphones portables usagés collectés lors du Tour



Une collecte d'anciens téléphones est organisée par Ecosystem, avec la Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance, dans le cadre du Tour de France. 386 ont ainsi été collectés. Cette opération, complétée par les téléphones recueillis dans le Dévoluy, a permis d'offrir 200 téléphones reconditionnés et remis à neuf à des associations caritatives à Gap : Croix-Rouge, Centre d'information sur le droit des femmes et des familles, La Petite ourse et Main de partage.

Les téléphones hors d'usage sont quant à eux pris en charge par Ecosystem, pour être dépollués et recyclés en France.

## Bénéficiez d'une aide européenne pour votre projet



Une enveloppe européenne de 1,5 M€ sera déployée jusqu'en 2027 au niveau du Pays Gapençais afin de financer des projets innovants, partenariaux, structurants pour notre territoire. Les premiers appels à projets sont lancés dans le cadre de ce nouveau programme Leader.

Consultez le site [www.gap-tallard-durance.fr](http://www.gap-tallard-durance.fr) pour en savoir plus ou contactez l'équipe Leader à la Communauté d'agglomération : [leader@agglo-gap.fr](mailto:leader@agglo-gap.fr) ou 04 92 53 24 52.

## Barcillonnette

### Nouveaux espaces sportifs et de bien-être à « La Bergerie »



Les nouveaux espaces sportifs et de bien-être ouvrent début septembre dans le bâtiment « La Bergerie ». Les habitants de l'Agglo ainsi que les enseignants sportifs et praticiens en bien-être pourront bénéficier d'équipements neufs et de qualité, dans un environnement calme, propice aux activités et sports de pleine nature.

« La Bergerie » dispose de plusieurs salles :

- Une salle musculation/fitness avec équipements (tapis de course, rameur, vélo elliptique, un vélo de spinning, station de tirage 4 postes mais aussi des kits haltères et barres, espalier et du petit matériel de renforcement musculaire) ;

- Une salle de yoga, pilates, gym douce, danses avec parquet bois équipée de petit matériel (tapis de yoga, gym ball, sangles, anneaux et briques de yoga...)
- Une salle de soins avec table de massage ergonomique à destination de prestations de massages, ostéopathie, kinésiologie, kinésithérapie ou autres.
- Des vestiaires avec WC et douche PMR séparés.

> Renseignements : 06 14 76 78 34  
- [mairie.barci05@gmail.com](mailto:mairie.barci05@gmail.com)

## Esparron

### La commune désormais couverte par la 4G

Dès janvier 2018, les services de la préfecture, conjointement avec ceux du Département, évaluaient avec la municipalité d'Esparron, la possibilité d'une candidature de la commune au dispositif « New Deal » pour voir ouverts des services de connectivité mobile 4G sur le territoire communal et remédier à cette « zone blanche ».

En février 2022, un arrêté ministériel concrétisait le choix d'Esparron pour implanter une antenne 4G sous la conduite de l'opérateur Orange.

Le choix du site, en concertation avec la commune, s'est porté sur une éminence située au bord de la RD20, à un kilomètre de la sortie du village, en direction d'Espréaux, au lieu-dit « Champ Putier », de façon à établir une continuité avec l'antenne de Barcillonnette et de couvrir la majeure partie de la RD20 entre le village et le col d'Espréaux.

Le projet, qui aurait dû aboutir en février dernier, est devenu opérationnel cet été.

Un second projet similaire est en cours afin de couvrir les hameaux d'Espréaux et des Isnards.

## Vos demandes de papiers d'identité instruites en mairie de Tallard



Après plusieurs semaines de formation auprès de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS), vos demandes de documents d'identité peuvent désormais être traitées à l'accueil de la mairie de Tallard, quelle que soit votre commune de résidence. Les agents de l'espace France Services et de la mairie sont à votre disposition, uniquement sur rendez-vous, le lundi et le jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.

C'était une demande forte des Tallardiens, qui a été entendue par le maire, Daniel Borel, et les membres de l'équipe municipale, et relayée avec succès auprès des services de l'Etat. Le service a été inauguré par Daniel Borel, qui a ainsi pu faire renouveler ses propres documents d'identité !

## La Saulce

### Le court de tennis a fait peau neuve

Qu'ils soient saulcetiens ou des communes voisines, tous les adeptes de tennis peuvent désormais disposer d'un terrain en parfait état à La Saulce, à la suite des travaux de rénovation réalisés par la commune. Il est à leur disposition depuis le mois de juin, et il suffit de s'acquitter d'une cotisation annuelle pour y avoir accès en le réservant par le biais du panneau d'affichage installé sur place.

Pour tous renseignements sur les conditions d'accès, il faut s'adresser à la mairie de La Saulce (04 92 54 20 13 ou [mairie@lasaulce.fr](mailto:mairie@lasaulce.fr)) aux heures d'ouverture ou consulter le site [www.lasaulce.fr](http://www.lasaulce.fr).



# Fouillouse

## Les jardins du Belvédère réaménagés et étendus



Il était une fois une petite bande de terre, propriété de la commune de Fouillouse, qui avait envie de changer de look et de se remettre au service de la population pour les besoins de promenade et de

cheminement des enfants et des habitants.

Ainsi, après avoir récupéré le terrain qui avait été mis à la disposition d'une famille de la commune pendant quelque temps, la municipalité a mûri le projet de prolonger les jardins du Belvédère par un nouvel espace paysager permettant la liaison sécurisée depuis la mairie et le cœur du village, la salle multi-activité et l'aire de jeux jusqu'à certains secteurs d'habitations et au cimetière.

Du fait du dénivelé important dans ce village perché de l'Agglo, la commune a imaginé qu'il serpente comme un sentier de montagne, suffisamment large pour encourager la promenade même avec une poussette. Il restait à planter le décor et fleurir cet environnement pour donner l'envie de le parcourir.

Mais il fallait également réfléchir à la gestion, à l'arrosage et à la pérennité des espèces végétales que les habitants souhaitaient voir pousser tout en respectant un temps et un coût d'entretien limité.

La commune a la chance de compter en son sein des personnes bénévoles qui ne comptent pas leur temps pour offrir, au profit de l'intérêt général, leur savoir-faire et leur générosité afin de mettre en valeur cet espace de convivialité.

Ce chantier a été confié à une entreprise de la commune pour un coût de 14 000 € HT, éclairage solaire compris, subventionné par la Région Sud dans le cadre des Espaces valléens Gap-Tallard-Durance à hauteur d'un peu plus de 9000 €.

Cet aménagement a été complété par un ensemble de mesures et de dispositifs de sécurité routière dont un passage piéton en sortie des jardins prolongé par une signalisation horizontale pour marquer les cheminements de part et d'autre.







# 59 créations d'entreprises soutenues dans l'Agglo en 2023

Avec le soutien financier de la Communauté d'agglomération, Initiative Alpes-Provence a accordé 72 prêts d'honneur à 0%, permettant la création ou le maintien de 127 emplois.

**E**lisa Carrot, cheffe pâtissière diplômée de l'École nationale supérieure de la pâtisserie, a créé le restaurant Fane de Carotte sur la Placette à Gap l'an dernier. « Mon concept est de proposer une cuisine du marché bistrannique accessible et gourmande qui sublime le végétal », explique-t-elle. « Je valorise les fruits et légumes en favorisant les produits de saison et, si possible, locaux. » En quelques mois, elle a déjà obtenu d'être référencée par le Guide du Routard et le Gault&Millau.

Pilote depuis l'adolescence et aujourd'hui instructeur, Guillaume Milesi affiche plus de 600 heures de vol. Il vient de créer MLG Aero formation à l'aérodrome de Gap-Tallard. Le concept : proposer des vols de découverte dans un rayon de 40 km à bord d'un ULM hors du commun, une réplique neuve d'un avion des années 30, le Stamp SV4-RS. Et, pour mieux se plonger dans l'ambiance de l'entre-deux-guerres, c'est avec combinaison de pilote et un casque vintage que le passager s'installe à bord...

## La force de l'accompagnement

Elisa Carrot et Guillaume Milesi ont un point commun : tous deux ont pu créer leur entreprise grâce au soutien d'Initiative Alpes-Pro-

vence. Tous deux reconnaissent d'ailleurs s'être initialement tournés vers la plateforme pour obtenir un concours financier : le réseau Initiative propose en effet des prêts d'honneur à 0% aux créateurs et repreneurs d'entreprise. Mais ils y ont trouvé davantage. « Ma conseillère m'a parlé de tout ce qui était proposé pour l'accompagnement, notamment le programme In'Cube », explique Guillaume Milesi. « J'ai pu suivre notamment des ateliers sur la communication, les réseaux sociaux, la feuille de route de l'entreprise... C'est très intéressant et il y a vraiment un accompagnement. Ils répondent toujours à nos questions et, en plus, c'est une bonne ambiance. »

Même écho du côté d'Elisa Carrot : « J'ai été agréablement surprise par la richesse de cet accompagnement, tant sur le plan professionnel que personnel. Les entretiens détaillés et minutieux m'ont permis de structurer mes idées et d'affiner ma vision à moyen et long terme, bien plus que je n'aurais pu le faire seule. »

Sylvaine Tabouret, vice-présidente d'Initiative Alpes-Provence, le confirme : « Le réseau est un des principaux facteurs clé de réussite de nos porteurs de projet. » C'est d'ailleurs pour cela qu'une quinzaine d'entreprises ont été reçues au printemps dernier au siège de

## En chiffres

En 2023, sur le territoire de l'Agglomération :

- 72 prêts d'honneur à taux 0%
- 59 entreprises cofinancées
- 127 emplois créés ou maintenus
- 3 600 984 € réinjectés sur le territoire de l'Agglo (564 500 € de prêts d'honneur et 3 036 484 € de prêts bancaires complémentaires).

Le taux de pérennité des entreprises atteint 92 % après trois ans d'existence.

la Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance, qui participe au financement du dispositif, par Roger Didier, président de l'Agglo, et Jean-François Gonidec, président d'Initiative Alpes-Provence. Une belle occasion de favoriser le réseau des créateurs d'entreprise et de renforcer les liens avec les différents partenaires, tout en valorisant les parcours inspirants de ces jeunes entrepreneurs.



## Alpes Rectification a réussi son virage technologique

Dotée d'un parc robotisé dernier cri, l'entreprise de Gandière est essentiellement tournée vers la fabrication de pièces, notamment pour l'industrie aéronautique et militaire.

**C'**est avec la construction du barrage de Serre-Ponçon que l'entreprise Alpes Rectification, créée en 1954 à Gap par M. Papin, avait jadis prospéré. Son activité se partageait alors entre le tournage-fraisage et surtout les réparations de moteurs. Rémi Favier, qui y était employé comme rectifieur moteur, a racheté l'entreprise en 1989. Et, en 1996, son fils Jérôme, passionné par la technologie et fraîchement bardé d'un DUT de génie mécanique, l'y a rejoint, introduisant le numérique dans le process.

Aujourd'hui, Alpes Rectification, qui s'est installée sur la zone de Gandière, à La Saulce, en 2010, n'a plus grand chose à voir avec ses origines. « Nous sommes les seuls ici à avoir un parc de machines robotisées de ce type », se félicite Jérôme Favier, à la tête de l'entreprise depuis 2009. « Le métier a changé. Il y a beaucoup moins de réparations dans

les travaux publics, dont les entreprises ont énormément recours à la location pour leurs engins. Nous avons réussi à nous adapter. Nous ne faisons pratiquement plus de réparations, mais essentiellement de la fabrication. »

Alpes Rectification travaille pour le compte d'acteurs locaux, notamment pour leur fournir des pièces aéronautiques (Beringer Aero à Gap-Tallard) et militaires (Welco Industries au Poët). Elle réalise également des pièces pour les équipements d'entreprises de l'agroalimentaire, telles que Sacré Willy, Canteperdrix ou les Eaux de Chorges.

### Des perspectives de développement dans l'industrie militaire

« Nous fabriquons autant des prototypes que de petites séries de 100 à 150 pièces », explique Jérôme Fa-

vier. « Nous sommes dotés de cellules robotisées dernier cri, ce qui est aussi motivé par les difficultés à recruter du personnel. Nous avons besoin de salariés qui ont un certain niveau technique. Ils sont formés ailleurs et nous avons des difficultés à les faire venir. » Sans cela, Alpes Rectification, qui emploie cinq salariés, serait à même de se développer davantage encore.

Ces dernières années, l'entreprise saulcetièrre a bénéficié de l'aide de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour l'acquisition d'une machine à mesurer et de l'Etat, dans le cadre du plan France Relance, pour se doter d'un nouveau robot. « Même si nous avons 70 ans, il faut suivre le rythme et s'adapter », relève Jérôme Favier. « L'activité fonctionne bien. Nous regardons du côté des perspectives dans l'industrie militaire, dont les besoins sont soutenus, pour nous développer encore. »

# Gaël Charlot, rémouleur itinérant des temps modernes

C'est à vélo qu'il tracte sa remorque pour aller à la rencontre de ses clients, pour aiguiser couteaux, ciseaux et outils, et parfois leur offrir une seconde vie.

**A**vec son vélo tractant une remorque de 150 kg, qu'il pleuve ou qu'il vente (seul le verglas l'arrête...), difficile de le rater. Gaël Charlot arpente les routes du Gapençais depuis deux ans et ne manque pas d'activité, que ce soit sur les marchés de Gap, La Roche-des-Arnauds ou Veynes, ou dans son atelier de La Freissinouse. Il affûte tout ce qui peut l'être, et de bien des manières différentes.

C'est sur les traces d'un oncle artisan rémouleur dans le Maine-et-Loire que cet ancien responsable administratif et financier a décidé de se lancer lorsqu'il a ressenti le besoin d'exercer « une activité à l'extérieur ». Après plusieurs jours passés chez son parent « à affûter tout ce qui passait par là », Gaël Charlot a passé le diplôme d'affûteur rémouleur itinérant dans le Gers pour renforcer ses connaissances.

Car l'affûtage est d'une richesse insoupçonnée. « Ça concerne en réalité 50 domaines professionnels et 200 outils différents », détaille-t-il. « Un couteau de boucher peut s'affûter de dix façons. Il faut pouvoir exécuter exactement ce qu'attend le professionnel. » Et aussi obtenir sa confiance quand certains outils, à l'instar des ciseaux de coiffeur, peuvent valoir plusieurs centaines d'euros...

Son projet repose aussi sur l'itinérance. « Pour moi, me déplacer sur un vélo, ça a du sens, ce n'est pas folklorique », insiste cet écologiste convaincu. « J'avais besoin d'un coup de pouce financier notamment pour avoir un vélo à assistance électrique de bonne facture et une remorque autofreinée, et j'ai reçu un très bel accueil au Gal Pays gapençais\*, qui m'a accompagné sur certains investissements. »

Sur les marchés ou du côté de Biocoop à Tokoro, Gaël Charlot se déplace avec trois ou quatre machines pour affûter couteaux et ciseaux qu'on lui amène. « Quand ça demande un peu plus de temps, je les ramène à l'atelier », explique-t-il.

« C'est vraiment de l'orfèvrerie »

Son activité se partage entre les particuliers et les professionnels (métiers de bouche, couturières, coiffeurs, menuisiers, centres équestres...). « Je peux tout changer sur un couteau quand quelqu'un me dit que la façon dont il coupe ne lui convient pas », relève le rémouleur de La Freissinouse. « Dans l'atelier, il peut y avoir des étincelles quand j'enlève de la matière sur des outils par exemple, ou au contraire je peux travailler avec une loupe et finir l'affûtage au cuir avec de la musique classique dans les oreilles. J'adore quand on entre dans le détail : c'est vraiment de l'orfèvrerie. »

Gaël Charlot aime aussi donner une seconde vie à de vieux outils rouillés. « C'est un côté joyeux de mon métier avec des clients heureux de retrouver des outils ou des couteaux de famille », glisse-t-il. Il vend d'ailleurs des couteaux et des outils de jardin d'occasion qu'il restaure, ou quelques modèles neufs d'un forgeron gapençais.

> [www.leremouleurpin.fr](http://www.leremouleurpin.fr)

\* Le Groupe d'action locale (Gal) Pays gapençais, porté par la Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance, gère localement le programme Leader, co-financé par l'Union Européenne.



## La tourte aux pommes de terre a fait des petits

Trois ans seulement après avoir lancé la Capucine, qui fabrique tourtes salées, tartes sucrées et confitures, Joram Rubichon veut déjà pousser les murs.

« **O**n a toujours aimé les tourtes salées dans ma famille », glisse Joram Rubichon. À l'origine, ce Neffois de 26 ans, jeune diplômé d'une école de commerce, envisageait d'exploiter une pisciculture. « Mais il aurait fallu que je parte me former en Normandie », sourit-il. Trop attaché à son terroir, il a cherché une autre voie. « Les tourtes salées sont des produits de chez nous qu'on ne trouvait plus dans le bassin gapençais », constate-t-il. « L'idée est venue petit à petit. » Les confinements de 2020 sont mis à profit pour tester des recettes. Puis, en 2021, il se lance sur le marché de Gap avec ses tourtes pommes de terre-poireaux-oignons, pommes de terre-bleu du Queyras-taillons et ses tartes à la crème. La Capucine est née.

Le succès aidant, et pour répondre à la demande, la Capucine élargit sa gamme aux tartes sablées aux fourrages aux fruits, qui ont une période de conservation de trois mois, bien plus longue que celle de ses tourtes. Cela permet à l'entrepreneur de s'implanter sur d'autres

marchés et surtout, à partir de l'automne 2022, à placer ses produits dans des magasins de proximité. Depuis l'été 2023, la gamme s'est enrichie de sablés aromatisés en sachet et de confitures, élaborées selon les recettes d'une Champsaurine, avec une médaille à la clé !

### Des produits vendus dans 80 boutiques de la région

Aujourd'hui, ses produits se retrouvent dans 80 boutiques qu'il livre lui-même, de Montgenèvre à Bandol, en passant par Cannes et L'Isle-sur-la-Sorgue. « Les marchés, ça reste la vitrine », souligne Joram



### Une confiture médaillée

La confiture aux framboises de la Capucinoise a obtenu la médaille de bronze au Concours général agricole à Paris, lors du Salon de l'agriculture 2024. « Tout le monde me disait qu'elle était bonne, je me suis dit qu'il fallait essayer », commente Joram Rubichon. « Nous la préparons avec des framboises entières alors que beaucoup de confitures sont faites à base de brisures. Je voulais arriver à garder des fruits dedans. » La recette a manifestement séduit le jury...

Rubichon. « Les retours des clients, c'est là qu'on les a. » Les produits sont commercialisés sous deux marques : la Capucinoise sur les marchés et les magasins de producteurs, le Petit Haut-Alpin pour les circuits touristiques.

L'entreprise emploie trois personnes à l'année, et cinq l'été, sachant que l'activité est très forte pendant les vacances scolaires. Le laboratoire a été aménagé dans un ancien garage, à Neffes, dont l'aménagement a été entièrement refait pour répondre aux normes sanitaires. Trois ans seulement après les débuts de l'aventure, « il va falloir pousser les murs », annonce le chef d'entreprise. « On va continuer à grossir, ça ne s'arrêtera pas là. J'ai plein de projets, mais je n'en dirai pas plus pour le moment... »

> [lacapucinoise.fr](http://lacapucinoise.fr)

## Joël Borel, l'apiculteur aux multiples médailles

L'apiculteur, célèbre pour son stand en forme de ruche sur le marché de Gap, a obtenu deux médailles d'or cette année pour son miel toutes fleurs et pour son miel de lavande.

« **J'**ai peut-être eu une vingtaine de médailles », essaie-t-il de comptabiliser. N'y voyez aucune forfanterie de sa part, mais Joël Borel ne compte plus les médailles engrangées au Concours général agricole au fil des ans. L'édition 2024 n'aura pas fait exception, avec l'or obtenu pour son miel polyfloral clair. Sans omettre la médaille d'or décrochée au concours des miels de France pour son miel de lavande. « Les médailles, c'est valorisant », reconnaît l'apiculteur gapençais. « Ça apporte un plus incontestable : les clients achètent les yeux fermés. »

Voilà 50 ans que cet ancien salarié de l'imprimerie Louis-Jean s'est lancé dans l'apiculture. « Au début, on avait quatre ou cinq ruches à Poligny, et on hivernait à Gap », se remémore-t-il. « On a ensuite commencé à transhumer dans le Var, vers Saint-Maximin puis Puget-Ville, et dans les Bouches-du-Rhône, près d'Aix-en-Provence. » Jusqu'à sa retraite, l'octogénaire produisait du miel toutes fleurs et lavande. Depuis, il a élargi sa pro-

duction au thym, à l'acacia, au romarin, au châtaignier, au pissenlit, souvent avec de petites récoltes...

**« Tant que le miel n'est pas dans le maturateur, on n'est pas sûr d'avoir une récolte »**

Aujourd'hui, il possède une centaine de ruches en production. Tout débute au col Bayard pour le miel toutes fleurs, avant la transhumance vers la Provence pour la lavande, le Var pour le thym, les Bouches-du-Rhône pour le romarin. La durée de la récolte s'étend d'avril à août. Les ruches sont les mêmes, « on met une hausse vierge dès qu'on change de fleurs », explique Joël

Borel. « On suit les floraisons. On emmène les colonies, mais tant que le miel n'est pas dans le maturateur, on n'est pas sûr d'avoir une récolte. » Il faut aussi compter avec le frelon asiatique ou le varois, « encore plus problématique », qui décime les abeilles.

Sur les marchés, à Gap toute l'année et dans le Champsaur en été, Joël Borel est aisément reconnaissable, invariablement coiffé d'un chapeau dans sa grande ruche ambulante. « C'est phénoménal ma petite boutique », sourit l'apiculteur. « J'ai dessiné cette remorque moi-même. Mon oncle m'a fait le bâti en ferraille et je l'ai habillé en bois avec mon père. Au début, c'était mes enfants qui se faisaient leurs étrennes avec, pendant l'été. Après, j'ai commencé à faire le marché du samedi à Gap. Je suis même allé à Annecy une fois par an, pendant une dizaine d'années. »



# L'événementiel, un élément fort de Gap Tallard Vallées

Meeting aérien, carnaval des Alpes, Un dimanche en Durance, Tour de France, rallye Monte-Carlo : l'Office de Tourisme Gap Tallard Vallées s'implique fortement dans les événements majeurs organisés sur le territoire.

**C**ette année encore, les grands événements n'ont pas manqué dans l'Agglomération. Meeting aérien de Gap-Tallard, carnaval des Alpes et marché de Noël à Gap, Un dimanche en Durance à Tallard, le départ de l'étape du Tour de France à Gap, le rallye Monte-Carlo (...) sont quelques exemples de ces grands rendez-vous qui ont attiré un public dense sur le territoire. Et l'Office de Tourisme Gap Tallard Vallées s'est fortement impliqué dans ces événements, que ce soit pour leur promotion ou pour l'accueil du public et la valorisation des richesses touristiques de l'Agglomération.

C'est un rôle essentiel de l'Office de Tourisme intercommunal. Il intervient en soutien des organisateurs, notamment en amont de ces événements, et il est aussi présent sur place pour informer les visiteurs, à la fois sur le programme et les lieux, et promouvoir la destination Gap Tallard Vallées, avec de la documentation touristique. Cette présence est souvent doublée d'une boutique dans laquelle les visiteurs trouvent casquettes, écocups, écussons, tee-shirts à l'effigie de l'événement ainsi que des articles dérivés du territoire, créés par l'Office de Tourisme, et des produits locaux.

L'Office de Tourisme est lui-même organisateur de plusieurs rendez-vous. C'est le cas du Carnaval des Alpes à Gap (3000 participants



pour l'édition 2024), du Marché de Noël de Gap, de Gap-Bayard au féminin, des Cols réservés... Depuis l'an dernier, l'Office de Tourisme collabore activement pour la création et promotion des marchés du mardi soir, dans le cadre des Nocturnes des Vitrites de Gap. « Nous y travaillons avec les chambres consulaires », relève Régis Alexandre, directeur de l'Office de Tourisme. « Nous avons doublé le nombre d'exposants en haut de la rue Carnot cet été pour atteindre une vingtaine de stands. »

## Des produits du territoire en vente à l'Office de Tourisme

Argousier, sève de bouleau, savons, jus de fruits, miel, confitures, compotes... Des produits du territoire fabriqués par des partenaires de l'Office de Tourisme sont désormais commercialisés dans un coin boutique des deux bureaux d'ac-

cueil de Gap, place Jean-Marcellin, et de Tallard. Il est également possible d'y trouver de l'artisanat local et des souvenirs, notamment des magnets.

« Nous répondons à la demande des visiteurs, comme la plupart des Offices de Tourisme de 1ère catégorie, même si nous veillons à ne pas entrer en concurrence avec les commerces », explique le directeur.

Quant à la billetterie, elle séduit de plus en plus de personnes et d'organiseurs d'événements. Plus de 10 000 billets ont été vendus en 2023, soit aux guichets de l'Office de Tourisme, soit sur le site internet. « Cela génère un flux dans le centre-ville de Gap et dans celui de Tallard, et potentiellement aussi dans les commerces », se félicite Régis Alexandre.

# Des cyclistes heureux dans les cols de l'Agglo



**L**e 14 juillet, jour de fête nationale, les cyclistes étaient nombreux – plus de 300 – à se lancer dans l'ascension du col de la Sentinelle (981 m). Ils avaient la route pour eux de 9h à midi, c'est le principe des cols réservés. Un agréable moment de partage, d'entraide et de rigolade pour atteindre le sommet, à Jarjayes... et le goûter, proposé par l'Office de Tourisme Gap Tallard Vallées.

Le dimanche 11 août, c'est un autre col réservé qui était proposé pour la première fois au col d'Espréaux, sur la commune d'Esparron. Pour l'occasion, l'Office de Tourisme Gap Tallard Vallées a mis en place un partenariat avec son homologue des Sources du Buëch, afin que les deux versants du col soient concernés par l'opération et que l'accueil soit commun au sommet, entre Buëch et Durance !



## Brèves

### Des audioguides au château de Tallard



Nouveauté cet été au château de Tallard. Au-delà des visites guidées proposées dans le monument, de nombreux touristes optent aussi pour des visites libres. Depuis cette année, ils disposent d'un audioguide pour leur livrer l'histoire des lieux et des explications utiles sur l'un des rares châteaux subsistant dans le Gapençais. De plus, cet audioguide est disponible en français, en anglais et en italien. Pour cette année de lancement, sa mise à disposition est incluse dans le prix de la visite. Prochainement, ce sont des tablettes ludiques qui seront mises en place au château de Tallard.



# Objectif 2027

## pour le tri et la collecte des biodéchets dans nos poubelles

Chaque habitant de l'Agglo produit 77 kg de biodéchets par an. Une stratégie a été adoptée pour capter l'essentiel de ce volume et le valoriser sous forme de compost.

**L**e schéma a été savamment élaboré depuis décembre 2023 avec l'aide d'un bureau d'études spécialisé, des élus des 17 communes du territoire et de la Direction des déchets de l'Agglomération. Il s'appuie sur un diagnostic, reposant sur l'étude du potentiel de biodéchets tant chez les particuliers que dans la restauration (collective et commerciale) et chez les professionnels (métiers de bouche, primeurs...). L'apport en déchets verts dans les trois déchetteries de l'Agglomération et au quai de transfert

### Une concertation étroite avec les communes

Le dispositif de tri des biodéchets a été préparé depuis plusieurs mois avec les 17 communes du territoire. L'étude réalisée par un cabinet spécialisé a ainsi été suivie par un comité technique et un comité de pilotage auquel chaque commune a été associée pour participer à la réflexion et au choix des orientations. Des propositions ont été faites et ont pu être également discutées, lors de deux réunions du bureau exécutif de la Communauté d'agglomération, composé des 17 maires et des autres vice-présidents de l'Agglo. Les élus de l'Agglomération sont en effet appelés à être des ambassadeurs du tri des biodéchets.



de Saint-Jean, à Gap (destiné aux professionnels), a aussi été pris en compte.

Aujourd'hui, chaque habitant de l'Agglo produit en moyenne 77 kg de biodéchets par an. Ils finissent en grande partie dans les ordures ménagères, dont ils augmentent le coût de traitement (y compris la taxe TGAP sur l'enfouissement) alors qu'ils pourraient être valorisés. On estime ainsi que 44 kg en moyenne pourraient être détournés du gisement des ordures ménagères. « Notre volonté est d'actionner tous les leviers pour limiter les déchets voués à l'enfouissement », résume Frédéric Louche, vice-pré-

sident de l'Agglomération délégué à la gestion des déchets.

Sur la base de ce constat, trois scénarios ont été envisagés par le bureau d'études et les élus de la Communauté d'agglomération ont opté pour un dispositif adapté aux spécificités du territoire. Il s'agit d'un dépliement à trois niveaux : un composteur individuel pour les maisons ou collectif pour les immeubles disposant d'espaces verts ; des aires de compostage partagé dans les communes rurales de l'Agglomération ; des abris avec bac, nécessitant une collecte hebdomadaire, pour le centre-ville de Gap et les centres bourgs de Tallard et La Saulce (lire





## Un investissement lourd

Ce dispositif représente un investissement lourd de l'ordre de 1,3 M€ HT, auquel s'ajoute un coût de fonctionnement appelé à progresser au fur et à mesure de son déploiement (de 121 000€ en 2025 à 249 000€ en 2028) en intégrant les coûts évités liés au tonnage d'ordures ménagères détournés de l'enfouissement. Ce chiffre n'intègre pas la création et le fonctionnement de la future plateforme de compostage de Cristayes, à Gap.

Un contrat d'objectifs a été signé à l'automne 2023 entre l'Agglomération et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Un accompagnement fort est envisagé dans ce cadre, tant de la part de la Région que de l'Etat (Ademe).

le détail en pages 18 et 19) avec une possibilité d'extension du service de collecte dans les quartiers périphériques de Gap. Des mesures sont par ailleurs destinées aux professionnels.

## Objectif : valoriser à Cristayes 631 tonnes de biodéchets aujourd'hui enfouis avec les ordures ménagères

Ce déploiement sur trois ans permettra d'étaler l'investissement d'une part et de réaliser la plateforme de compostage de Cristayes, à Gap. Cette plateforme moderne

## Deux agents recrutés pour accompagner les habitants

Dans le cadre du déploiement du tri des biodéchets, une chargée de mission a été recrutée début juin par la Communauté d'agglomération. Elle est chargée d'accompagner les habitants du territoire pour s'approprier ce geste afin qu'il devienne vertueux. Le compostage permet en effet de donner une seconde vie à ses biodéchets, afin qu'ils enrichissent un jardin ou des plantations, plutôt que d'être enfouis avec les ordures ménagères, ce qui est coûteux pour le contribuable, que ce soit en termes de transport ou de traitement.

Parallèlement, un ambassadeur du tri va être recruté à l'automne. Il ira à la rencontre des particuliers et des professionnels, dans une démarche de porte-à-porte, pour expliquer l'intérêt du tri sélectif sur les flux des emballages ménagers, verre et papier et du compostage au niveau du développement durable. Des animations sont par ailleurs envisagées dans les écoles, sur les marchés ou lors d'événements organisés dans l'Agglomération.

mettra en œuvre un procédé de compostage à chaud avec l'utilisation de tunnels. Cette technique permettra d'éviter toutes nuisances et produire, en quelques mois, un compost répondant aux normes d'épandage agricole, hygiénisé, stabilisé et désodorisé. Elle traitera également les boues d'épuration, ainsi que les déchets verts provenant des trois déchetteries de l'Agglomération et du quai de transfert de Saint-Jean.

« Nous allons nous donner les moyens pour que ce soit un succès », annonce Frédéric Louche. « L'objectif est de faciliter le geste du compostage, quelle que soit sa forme, afin d'éviter les écueils », complète Karine Charvin, directrice de la gestion des déchets à l'Agglomération. À l'horizon 2028, ce sont 631 tonnes de biodéchets qui pourraient ainsi être valorisés plutôt que d'être enfouis avec les ordures ménagères.



# Un dispositif adapté aux spécificités de l'Agglomération

Un déploiement progressif est prévu jusqu'en 2027, avec des solutions différentes selon les caractéristiques de chaque secteur.



➤ **Pour les maisons individuelles et les secteurs ruraux**, le principe est de renforcer l'équipement permettant le compostage individuel ou partagé. A ce jour, près de 4000 maisons de l'Agglomération sont équipées grâce au dispositif déployé depuis 2007 sur le territoire, et élargi aux composteurs collectifs depuis 2018. L'objectif de l'Agglo est de distribuer environ 2300 composteurs individuels supplémentaires (et au-

tant de bioeaux) par an pendant trois ans de façon à ce que chaque maison individuelle disposant d'un jardin en soit dotée d'ici 2027. Le principe reste le même : ils sont mis à disposition par l'Agglo au prix symbolique de 15€ (et 2,50€ pour le bioseau, utile à l'intérieur de son logement).

Parallèlement, **chaque commune rurale** va bénéficier de l'installation d'une aire de compostage partagé.

De la même manière que pour le tri sélectif, les particuliers pourront venir y déposer leurs biodéchets. Pour des raisons de proximité, c'est un agent communal qui sera chargé de veiller au bon fonctionnement du dispositif, en insérant régulièrement du broyat de déchets verts et en assurant l'entretien des trois bacs, et les communes seront dédommagées par l'Agglomération pour ce service.



➤ **Pour les résidences collectives** disposant d'espaces verts (essentiellement à Gap), c'est l'option du compostage collectif qui est privilégiée. Quinze copropriétés de Gap sont déjà équipées, ainsi que plusieurs écoles, centres sociaux et centres de loisirs de l'Agglo, un camping... « Nous allons poursuivre le déploiement

et encourager l'habitat collectif à adopter cette solution », indique Frédéric Louche, vice-président de l'Agglomération. Des réunions de travail doivent permettre d'inciter les bailleurs sociaux et les syndicats de copropriétés à mettre en place des sites de compostage collectif. Cela reposera néanmoins sur le volontariat, car le compostage col-

lectif nécessite une adhésion de la part des résidents pour bien fonctionner. L'un des rôles de la chargée de mission biodéchets de l'Agglomération et de l'ambassadeur du tri en cours de recrutement (lire l'encadré) sera d'ailleurs de les sensibiliser et de les informer sur le bon fonctionnement du compostage.

### Quid des biodéchets des professionnels ?

Le cabinet d'études a recensé 350 professionnels dans l'Agglomération susceptibles de produire des biodéchets : cuisines de restauration collective, restaurants, boulangers-pâtisseries, maraîchers...

Après prise de contact et discussion avec les professionnels, un dispositif spécifique pourra leur être proposé, en leur permettant soit de se doter d'un équipement de compostage sur place, soit de bénéficier d'une collecte en disposant de bacs avec ou sans abri, selon la nature et la quantité de leurs biodéchets.



➤ **Un troisième volet concerne le centre-ville de Gap et les centres bourgs de Tallard et La Saulce.** Le choix a été fait d'installer des abris avec bac de 240 litres. Comme le prévoit la réglementation sanitaire, il s'agira d'habitacles fermés afin d'éviter le ruissellement des jus de déchets. Ces bacs seront collectés une fois par semaine par une équipe dédiée avec un camion spécifique totalement étanche. Ils seront nettoyés une fois par mois par un véhicule qui va être acquis par l'Agglomération, qui sera à même de récupérer les eaux de lavage.

Ce dispositif sera évolutif, en fonction des retours d'expérience et des discussions engagées notamment avec les résidences collectives.

# Renouvellement urbain du Haut-Gap : la phase opérationnelle engagée

La démolition d'une première résidence, cet automne, concrétise de manière visible le vaste projet de transformation du Haut-Gap en quartier d'excellence.

**C'**est un projet au long cours qui va transformer le quartier prioritaire du Haut-Gap, où vivent un millier d'habitants dans des logements sociaux et pour lequel 30 M€ vont être investis. La Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance porte ce projet de rénovation urbaine avec de nombreux partenaires, aux premiers rangs desquels la Ville de Gap bien entendu et l'Etat, notamment au travers de l'Anru (Agence nationale pour la rénovation urbaine). « C'est un projet concerté », observe Jérôme Mazet, vice-président de l'Agglomération délégué à la politique de la Ville et au renouvellement urbain. « Nous le faisons avec les habitants et les partenaires, ce qui demande de prendre le temps nécessaire. »

Des réunions sont organisées régulièrement dans le quartier et « nous nous appuyons aussi sur le conseil citoyen », précise Jérôme Mazet. « Nous laissons les habitants s'approprier le projet et y participer. » Pendant la phase de chantier, une Maison du projet sera d'ailleurs installée sur place pour accompagner la population.

De 1954 à 1976, plus de 320 logements sociaux ont été construits au Forest-d'Entrais puis aux Côteaux-du-Forest. La volonté est de transformer ce quartier prioritaire pour en faire « un quartier d'excellence », selon les mots du maire de Gap et président de l'Agglomération, Roger Didier. 142 logements existants vont être rénovés, trois bâtiments de l'OPH démolis (132 logements) pour laisser la place à 21 logements locatifs sociaux et 56 logements privés neufs (locatifs, en

accession libre ou en accession à coût maîtrisé).

132 familles doivent être relogées. Elles ont toutes été rencontrées par Soliha, dans le cadre de la Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (Mous) que l'OPH 05 lui a confiée. 70 % d'entre elles ont déjà pu s'installer dans un autre logement à Gap, conforme à leurs besoins et à leurs souhaits. Le relogement devrait être achevé d'ici le printemps prochain. « Cette phase prend du temps car on ne brusque pas les gens », souligne Jérôme Mazet. « Nous proposons un accompagnement le plus humain possible. » Car si le Haut-Gap rencontre aujourd'hui un certain nombre de problèmes, ses habitants, qui y vivent parfois depuis

## L'école maternelle déménagera provisoirement en 2025

« Il est très important que les enfants soient le moins perturbés pendant les travaux », prévient Jérôme Mazet. D'où la décision de transférer l'école maternelle sur le site de l'école primaire à partir de la rentrée 2025 et pendant un an. « Le choix de maintenir les enfants dans le quartier plutôt que de les déplacer dans une autre école a été fait pour préserver la qualité de vie des familles », précise le vice-président de l'Agglomération.

Pendant ce temps, l'école maternelle sera rénovée. L'école primaire bénéficiera quant à elle de la création d'un restaurant scolaire – jusqu'à présent, les demi-pensionnaires devaient se rendre à la maternelle pour le déjeuner.

Quartier existant  
vue depuis l'avenue de Bure (nord-ouest)





longtemps, y sont particulièrement attachés et il leur est souvent difficile de le quitter.

### « Tous les habitants vont y trouver un bénéfice »

Dans le cadre de ce vaste projet de rénovation urbaine, deux petits ensembles – le Forest II – seront démolis cet automne. Sur cette emprise, une nouvelle résidence de 15 logements locatifs sera construite à partir de l'automne 2025 par Foncière Logement. Cette filiale du groupe Action Logement, gérée par les partenaires sociaux, construit et gère des logements abordables pour les salariés du secteur privé, notamment dans les quartiers prioritaires.

Une nouvelle phase de démolition, plus lourde, interviendra fin 2025/début 2026 bâtiments B et C des Côteaux-du-Forest, après le déménagement provisoire de l'école maternelle (lire l'encadré).

Parallèlement, les travaux de rénovation des autres logements devraient débuter d'ici la fin de cette année. Un marché a été lancé dans ce sens par l'OPH 05 pour le Forest I et le sera prochainement pour le bâtiment A des Côteaux-du-Forest.

« Tout le monde va y trouver un bénéfice », relève le vice-président de l'Agglomération. « Tous les habitants vont bénéficier d'une amélioration de leur logement et de leurs conditions de vie. Chacun doit y trouver sa place, que ce soit en termes de mixité sociale ou de mixité générationnelle. »

Côté équipements publics, l'accès Ouest par la rue Mauzan a déjà été réaménagé et rénové par la Ville de Gap, ainsi que le centre social des Pléiades. « Nous allons travailler sur la voirie avec l'équipe d'assistance à maîtrise d'ouvrage urbaine et nos techniciens », annonce Jérôme Mazet. « La voirie sera beaucoup plus agréable, les entrées et sorties plus aisées, les modes de déplacement doux facilités, le stationnement mieux configuré, des espaces de convivialité pensés. Nous allons probablement pouvoir apporter le gaz pour toutes les familles. »

### Des actions du contrat de ville au-delà de l'urbanisme

Cette transformation urbanistique, indispensable pour adapter le quartier aux nécessités actuelles, n'est cependant pas une fin en soi. D'où l'intérêt du renouvellement du contrat de ville avec l'Etat pour la période 2024-2030. « On voit les effets du contrat de ville avec des actions qui fonctionnent très bien, que ce soit en matière culturelle, sportive, économique, de lutte contre les discriminations, pour l'insertion des jeunes, des femmes, l'environnement, la prévention de la délinquance... », se félicite Jérôme Mazet. Des actions sont par exemple menées en faveur de la création d'entreprises, notamment par les jeunes et les femmes, des stages en entreprise... Des manifestations culturelles se déroulent dans le quartier, « ce qui est important pour créer du lien, y compris en amenant au Haut-Gap des habitants du reste de la ville », relève l'élu. « Le contrat de ville, c'est un tout et, comme pour le renouvellement urbain du quartier, c'est pensé avec les habitants. »

Quartier projeté  
vue depuis l'avenue de Bure (nord-ouest)



### Une cheffe de projet recrutée

Depuis le mois d'avril, Audrey Marc, ingénieure, est la cheffe de projet du renouvellement urbain à l'Agglomération Gap-Tallard-Durance. Dans la phase désormais opérationnelle qui s'ouvre au Haut-Gap, elle est notamment chargée de piloter avec l'OPH des Hautes-Alpes et les différents partenaires les opérations de démolition, de réhabilitation, de constructions neuves, les échanges fonciers, les travaux d'espaces publics (...), en veillant à assurer la cohérence d'ensemble et le respect des objectifs de la convention du projet de renouvellement urbain. Pour faciliter la coordination avec les services techniques de l'Agglomération et de la Ville de Gap, elle est en poste sur le site de la Justice, à Gap.

# Music 2 : des stationnements pour les vélos devant les écoles



Mobilità Urbana  
Sicura Intelligente  
e Consapevole

Mobilità Urbana  
Sicura Intelligente  
et Consciente

Interreg



Cofinancé par  
l'Union Européenne  
Cofinanziato  
dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA

Dans le cadre d'un projet transfrontalier soutenu par l'Union Européenne, des racks et des arceaux pour vélos vont être installés devant sept écoles.

Après la réussite d'un premier projet transfrontalier Interreg-Alcotra sur la thématique des mobilités vertueuses intitulé Music, la Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance et la Ville de Pinerolo (Italie) ont naturellement souhaité poursuivre la démarche.

Pour ce qui concerne l'Agglomération, il s'agit de poursuivre l'action

sur les itinéraires cyclables et les outils de nature à faciliter les déplacements à vélo, et sur la mobilité, à travers le Schéma directeur de la mobilité et le Plan de mobilité simplifié, en cours d'élaboration.

Dans le chapitre vélo, des supports de stationnement (arceaux et racks) supplémentaires vont ainsi être installés devant des écoles élémen-

taires de l'Agglo. Sept communes ont demandé à en bénéficier pour un total de dix racks de six places et de onze arceaux. Cela permettra de stationner 82 vélos supplémentaires.

Le projet Music 2 est cofinancé par l'Union Européenne.

## Un abri à vélos sécurisé au parking-relais du Sénateur

L'aménagement du parking-relais du Sénateur à Gap s'achève avec l'installation d'un abri à vélos sécurisé.

À l'instar des parkings-relais du stade nautique et du Plan de Gap, celui du Sénateur vient d'être doté d'un abri à vélos sécurisé pouvant accueillir 20 cycles et permettant la charge des vélos à assistance électrique. Au total, 388 000 € ont été investis par la Communauté d'agglomération dans l'aménagement de ce parking-relais de 113 places, qui dispose par ailleurs de six bornes de recharge pour véhicules électriques et d'équipements pour les campings-cars. Ce parking-relais est desservi par la ligne de bus NRE permettant de rejoindre le centre-ville de Gap.

Le parking-relais du Riotord, route de Sainte-Marguerite à Gap, desservi par la ligne de bus n°3, a également été réaménagé l'an dernier. Quant au futur parking-relais de Varsie, au pied du col Bayard, il sera réalisé en 2026, lors de la mise en service de la section centrale de la rocade de Gap.



Enfin, le projet de parking de co-voiturage de La Saulce, qui va être réalisé en partenariat entre la Communauté d'agglomération, Escota et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, se précise. Les travaux débiteront dans les prochains mois, permettant de disposer de 43

places de stationnement, de quais de bus pour les lignes régulières de l'Agglomération et de la Région, de bornes de recharge électrique et d'un abri à vélos sécurisé. La maîtrise d'ouvrage a été déléguée à Escota.



## L'auto-stop organisé arrive dans l'Agglo

128 panneaux signalent les points de prise en charge de Rezo pouce, un réseau de proximité pour partager les trajets du quotidien, subtil mélange de covoiturage et d'auto-stop.

Ce nouveau panneau blanc et vert, avec un pouce devant une voiture, n'a pas pu vous échapper. 128 de ces panneaux ont fleuri sur tout le territoire de Gap-Tallard-Durance ces dernières semaines, annonçant la mise en place de Rezo pouce en cette rentrée. Il y a au minimum trois « arrêts sur le pouce » par commune et jusqu'à 36 à Gap. Ils sont sécurisés tant pour l'autostoppeur que pour l'arrêt du véhicule.

« Nous avons prévu un maillage assez fin tant sur les grands axes que dans les secteurs ruraux », souligne Christian Hubaud, vice-président de l'Agglomération délégué à la mobilité. « Ce dispositif va compléter utilement notre offre de transports en commun et donner une alternative aux communes et secteurs qui ne sont pas desservis par une ligne. » Les loisirs ont également été pris en compte, que ce soit avec les campings ou le col des Guérins, porte d'accès aux falaises de Céüse. Dans le même temps, l'objectif est de diminuer le nombre de véhicules circulant avec un seul occupant, en application du PCAET (Plan climat-air-énergie territorial).

Ce service gratuit donne la possibilité de se déplacer sur le territoire de l'Agglomération quand on n'a pas de voiture (ou pour éviter de l'utiliser pour faire seulement quelques kilomètres), pour rejoindre un arrêt de bus ou la gare de Gap... Il est mis en place par le Département des Hautes-Alpes, en partenariat avec la Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance et la plateforme coopérative Mobicoop, déjà présente dans 2500 communes en France.

### 5 à 8 minutes d'attente en moyenne

Pour effectuer un trajet en auto-stop, il suffit de s'inscrire sur le site de Rézo pouce et de se rendre à un « Arrêt sur le pouce », identifié par un panneau vert et blanc, de sortir une pancarte avec sa destination (disponible sur le site de Rezo pouce, en mairie ou à créer soi-même). En moyenne, un conducteur s'arrête au bout de 5 à 8 minutes sur un axe circulant.

Les conducteurs sont aussi invités à s'inscrire sur le site. Ils pourront

### Pratique

Inscrivez-vous en mairie, sur le site [rezopouce.fr](http://rezopouce.fr) ou sur l'espace Pouce de l'application Mobicoop. Passagers et conducteurs reçoivent une carte de membre (et un macaron autocollant pour la voiture) et ont dû fournir une pièce d'identité en s'inscrivant. Le profil de l'utilisateur peut être vérifié sur l'application.

Retrouvez les infos sur le site [www.gap-tallard-durance.fr](http://www.gap-tallard-durance.fr).

ainsi arborer un autocollant sur leur pare-brise pour signaler qu'ils appartiennent à la communauté Rezo pouce.

Il est également possible d'organiser son trajet via l'application Mobicoop. Les conducteurs peuvent y publier les parcours qu'ils souhaitent partager et les passagers visualiser les trajets proposés ou indiquer ceux qu'ils désirent effectuer. Si vous réalisez des trajets réguliers avec le même conducteur ou si vous faites un déplacement de plus de 30 km, vous êtes invité à proposer une participation aux frais de carburant (de l'ordre de 6 centimes par km).

Ce service est aussi accessible aux mineurs à partir de 14 ans, sous réserve d'un accord parental écrit.

# Débroussailler autour des habitations, une obligation salutaire pour se préserver du feu

Jusqu'ici relativement épargnées, les Hautes-Alpes font face à l'augmentation du nombre d'incendies de forêt. Le respect de la réglementation en matière de débroussaillage s'impose plus que jamais pour protéger les personnes et les biens.

**D**e larges parties du territoire de l'Agglomération sont concernées par l'obligation légale de débroussaillage, destinée à prévenir les incendies de forêt. Cette obligation s'impose aux propriétaires de parcelles construites – ou simplement classées en zone urbaine (U) –, situées en zone boisée ou à moins de 200 mètres de celle-ci.

Cette réglementation n'est pas nouvelle, mais, jusqu'à présent, le risque était moins prégnant ici que sur le pourtour méditerranéen. Sauf que « nous constatons une augmentation du nombre de feux de forêt dans les Hautes-Alpes, où nous subissons de plein fouet les effets du réchauffement climatique, avec des incendies de plus en plus puissants », relève Daniel Discours, technicien forestier DFCI à la direction départementale des territoires. « L'année 2023 a été marquante dans le département », complète

Emmanuel Tavan, technicien DFCI à l'Office national des forêts (ONF). « En août, le feu de Crots a été le premier du département à avoir détruit des habitations et celui de Chanousse a été l'un des plus importants en termes de surface brûlée. » En moyenne, les Hautes-Alpes enregistrent 229 feux de végétation par an, avec deux périodes marquées en été et en fin d'hiver.

Or, dans le département, 80 à 85% des incendies sont d'origine humaine. « Une des solutions, c'est de débroussailler, d'une part pour se protéger et d'autre part pour éviter ou ralentir les départs de feux accidentels », souligne M. Discours. « C'est une obligation légale, qui figure dans le code forestier et dans un arrêté préfectoral, mais le but, c'est avant tout de protéger la vie humaine et l'habitat », ajoute Patrick Maury, coordinateur DFCI 05 à l'ONF. « Chacun doit comprendre que c'est pour son bien. »

## Pour vérifier les obligations sur sa parcelle

Il existe un moyen simple de vérifier si sa ou ses parcelles sont concernées par cette obligation en se connectant au site [www.geomas.fr](http://www.geomas.fr). Sur la fiche concernant votre propriété, vous pourrez vérifier d'une part si vous êtes soumis à l'obligation de débroussaillage et, d'autre part, son éventuel classement en zone U (zone urbaine) au plan local d'urbanisme.

- Si elle soumise à l'obligation de débroussaillage et qu'elle est en zone U, il vous appartient de la débroussailler en totalité, qu'elle soit construite ou non.
- En dehors de la zone U, l'obligation ne s'applique que dans un périmètre de 50 mètres autour de l'habitation et de toute construction.

Si vous ne disposez pas d'internet, vous pouvez vous rapprocher de votre mairie, qui vous communiquera ces éléments.

Le zonage des obligations légales de débroussaillage est également présent sur le géoportail du gouvernement ([www.geoportail.gouv.fr/donnees/debroussaillage](http://www.geoportail.gouv.fr/donnees/debroussaillage)).





Après

« Il ne s'agit pas de réaliser un défrichage »

Quant au débroussaillage, « ce n'est pas seulement passer la débroussailleuse, ni réaliser un défrichage », insiste Daniel Discours. Sept critères techniques doivent être appliqués en fonction de la végétation, de son envergure et de sa proximité avec la construction à protéger (lire l'encadré « Comment débroussailler ? »). « Un arbre, on peut le conserver, mais il faut peut-être le tailler en fonction de ses caractéristiques et de son emplacement. »

Ce faisant, « une maison pourra certes être impactée malgré tout, mais cela permettra aux sapeurs-pompiers d'intervenir plus efficacement et en sécurité, explique Patrick Maury. De même, si vous provoquez un incendie dans votre propriété en faisant un barbecue ou du bricolage, cela vous permettra de le maîtriser plus facilement. » Pour que la mesure soit efficace, « il faut aussi que toute le monde le fasse », relève Emmanuel Tavan.

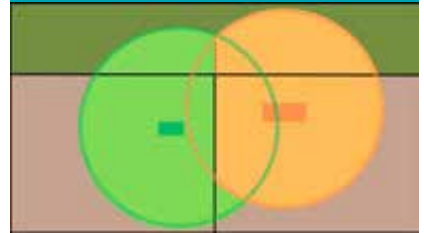
Comment débroussailler ?

Dans les Hautes-Alpes, l'arrêté préfectoral du 8 décembre 2017 précise les modalités techniques du débroussaillage et maintien en état débroussaillé :

1. La coupe et l'élimination de la végétation arbustive basse
2. La coupe et l'élimination des arbres et arbustes morts ou dépérissants
3. L'élimination des haies et plantations d'alignements sur 3 mètres de distance entre l'extrémité de l'alignement et les constructions
4. La coupe et l'élimination de tous les arbres et branches situés à moins de 3 mètres de tout point de constructions (habitations, abris de jardin...)
5. L'élagage de toutes les branches basses sur au minimum 2 mètres de haut pour les arbres conservés de plus de 4 mètres de hauteur ou sur la moitié de la tige pour les autres
6. La coupe et l'élimination de tous les végétaux arbustifs situés à l'aplomb de la chaussée des voies ouvertes à la circulation publique, ainsi que des voies privées donnant accès à des constructions, chantiers, travaux et installations de toute nature, sur une hauteur de 4 mètres
7. L'élimination de tous les végétaux coupés en déchetterie ou par broyage (le broyat peut être laissé sur place et valorisé en paillage). En l'absence d'autres solutions, possibilité de brûler les déchets verts, par dérogation et sous certaines conditions (arrêté « emploi du feu »).

Les essences d'agrément régulièrement entretenues ne sont pas concernées par le débroussaillage.

Que faire si le périmètre de 50 mètres empiète chez mon voisin ?



L'obligation légale de débroussaillage dans un périmètre de 50 m autour du bâti à protéger s'impose au propriétaire, que ce soit sur sa propriété ou... chez son voisin. La réglementation considère en effet que cette mesure de protection d'un bâti incombe au propriétaire de celui-ci. Si tel est le cas, vous devez avertir votre voisin par lettre recommandée avec avis de réception (il existe un courrier type que l'on peut se procurer auprès de sa mairie), en fixant le délai de réponse à un mois. Si la réponse est positive, vous pouvez réaliser le débroussaillage chez votre voisin. En cas de refus ou d'absence de réponse dans le délai d'un mois, l'obligation en revient alors au voisin. S'il n'agit pas, vous pouvez saisir le maire, qui est responsable de l'application de l'obligation légale de débroussaillage.

Si plusieurs périmètres se croisent sur différentes propriétés, chaque propriétaire doit débroussailler au droit de sa construction (voir le schéma indicatif).

C'est à l'automne et pendant l'hiver qu'il faut débroussailler de préférence. Vous pouvez utilement vous rapprocher de votre mairie pour davantage d'informations.



# L'intégrale de Charance

Cette longue randonnée en crête, qui reprend une partie des parcours du trail Gapen'cimes, offre des panoramas exceptionnels sur le bassin gapençais, le col Bayard, le Dévoluy et la vallée du Champsaur.



**Boucle de 22,4 km à parcourir en 8h (1355m de dénivelé positif et autant de négatif).**

**Départ/arrivée : parking du Pré de la Danse à Charance.**

**Niveau : moyen. Balisée n° 14 sur le terrain.**

1. Depuis le parking du Domaine de Charance, longer le lac par la droite jusqu'à la passerelle, puis monter à droite le chemin forestier en lacets. Traverser le canal de Gap et continuer tout droit pour traverser la clairière.
2. Continuer de monter, passer le point de vue du Rochasson et continuer jusqu'à la clairière. À la clairière, prendre à droite le chemin caillouteux qui monte en sous-bois puis, après une brève descente, longer le champ par la gauche, sortir des arbres et continuer jusqu'au croisement des sentiers.
3. Au croisement, suivre en face le petit sentier qui monte à flanc en longue traversée, puis la piste forestière jusqu'au col de Gleize (1691 m).
4. Avant le parking, prendre à gauche le sentier qui monte en lacets et suit le fil de l'arête qui devient rocheuse et escarpée. Poursuivre sur la crête : pic de

Greysinière (1881m) puis tête de Guizière (1814 m). Il est possible de contourner les bosses herbeuses par la droite.

5. De la Brèche de Charance, poursuivre vers le pic de Charance (1825m), puis le Cuchon 1903 m. Le Cuchon est le sommet de l'itinéraire. La vue à 360° est magnifique: Bassin gapençais, Dévoluy, Ecrins.
6. Descendre par la crête. Avant la ferme, tourner à gauche par un chemin qui descend à un croisement.
7. Au croisement, prendre à gauche et remonter légèrement à un replat. Descendre jusqu'au canal (Fontaine à 150m à droite, à la route), tourner à gauche et rejoindre l'écluse de l'œuf.
8. Contourner l'écluse par la droite et suivre le chemin forestier qui descend au lac pour arriver au parking du départ.

Retrouvez le descriptif sur [alpesrando.net](http://alpesrando.net)

## À voir sur le parcours

- **Domaine de Charance** : il a longtemps appartenu aux évêques de Gap, qui ont fait construire le château et aménager le parc. En 1973, la commune de Gap en devient propriétaire et le rend accessible au public. Le nom Charance signifie chute d'eau.

- **Canal de Gap (ou canal du Drac)** : c'est est un canal qui capte l'eau dans le haut Champsaur et l'emmène dans le Bassin gapençais. Son utilisation est principalement destinée à alimenter Gap en eau potable et à l'irrigation.
- **Col de Gleize** : le passage au col de Gleize (1696 m) vaut le détour, avec une superbe vue sur tout le Champsaur et son paysage de bocage. Il est le départ de nombreuses autres randonnées très jolies, à pied comme à cheval (notamment vers le cirque de Chaudun).
- **Pic de Charance** : Pic emblématique du Gapençais, il n'est pas vraiment le sommet de la montagne éponyme. En effet, il culmine à 1825m tandis que le Cuchon est à 1903m.
- **Chapelle de Sauveterre** : après le passage des troupes du duc de Savoie en 1692, la chapelle est ruinée, à tel point que l'évêque de Gap interdit son utilisation au culte en 1713. Elle servait de grenier à foin. En 1787, la chapelle est presque entièrement reconstruite par les habitants. Une procession s'y déroulait tous les lundis de Pentecôte.

# Virade de l'espoir : une journée de solidarité le 29 septembre à Gap

Depuis 2009, la Virade de l'espoir est organisée chaque année à Gap au profit de la lutte contre la mucoviscidose. De nombreuses animations vous attendent le dimanche 29 septembre au parc Bernard-Givaudan.

« **M**algré des avancées significatives ces dernières années dans la lutte contre la mucoviscidose, il est crucial de rappeler qu'en 2024, cette maladie reste incurable », souligne Geneviève Aubry, représentante départementale de l'association Vaincre la mucoviscidose. « Les personnes atteintes de mucoviscidose continuent de supporter au quotidien les conséquences délétères de la maladie. Notre mobilisation ne doit pas s'affaiblir. »

Depuis 2009, et après plusieurs manifestations dans les années 90, une Virade de l'espoir est organisée chaque année à Gap. L'édition 2024 aura lieu le dimanche 29 septembre, de 8h à 18h, au parc Bernard-Givaudan. Cette journée exceptionnelle de solidarité se déroule dans une ambiance festive et conviviale pour recueillir des fonds et participer activement à la lutte contre la maladie, en finançant des programmes de recherche, des postes de soignants, ainsi que des projets destinés à améliorer les soins et la qualité de vie des patients et de leurs familles. En 2023, 18 454 € ont été collectés à la Virade de Gap. Et depuis 15 ans, c'est un total de 409 488 € qui a bénéficié à la lutte contre la mucoviscidose.

## Une course solidaire et de nombreuses animations

L'animation phare reste la course solidaire, parrainée par le champion Stéphane Ricard, « une course du souffle hautement symbolique », souligne Geneviève Aubry, qui organise la Virade depuis 2015 et s'apprete à passer le flambeau au Gapençais Adrien Avrillon. Un échauffement est proposé dès 9h30 avec une coach sportive, avant le départ à 10h pour un parcours de 6 km à plat en équipe de 3 (avec possibilité de se relayer si équipe de 4 ou plus).

De nombreuses autres animations sont au programme : tir à l'arc, course d'orientation-chasse au trésor, balades en poney, maquillage, pêche à la ligne, structures gonflables...

Le public pourra également profiter de spectacles et démonstrations : danse en ligne (11h), gymnastique sportive (13h30), danses country (14h15), concert de Dina avec la Mourard Famoly (14h45), danses et chansons avec Aglaë Marcellin et Stéphan Orcière (15h30), danse de salon (16h15).

Et à midi, un porcelet à la broche est au menu !

> En savoir plus :  
[vaincrelamuco.org](http://vaincrelamuco.org)

## Des progrès majeurs mais encore insuffisants

La mucoviscidose est une maladie qui détériore inexorablement les systèmes respiratoires et digestifs. Elle entraîne notamment une toux chronique, des infections respiratoires fréquentes, une atteinte des intestins, du pancréas et du foie, ainsi que des douleurs abdominales.

Au cours des deux dernières décennies, des progrès majeurs ont été réalisés grâce aux traitements innovants. Depuis l'introduction de Kaftrio en 2021, de nombreux patients ont vu leurs symptômes diminuer et leur qualité de vie s'améliorer. Cependant, la mucoviscidose reste présente et de nombreux patients attendent encore des traitements adaptés, notamment les porteurs de mutations rares ou ayant subi une transplantation d'organe.



## AGENDA

*Dimanche 15 septembre, 18h*

– GAP – L'Impro

### CHOPIN, UNE VIE EN MUSIQUE

Mené au clavier par Alexandra Les-cure et à la narration par Etienne Kippelen, ce spectacle musical et théâtral raconte, à travers les œuvres, les passions, les amours, les voyages, la nostalgie polonaise et finalement la maladie de Chopin, au gré d'évocations littéraires du Paris.

Infos : 06 62 56 39 19

*Vendredi 20 au lundi 23 septembre*

– TALLARD – place Charles-de-Gaule

### FÊTE VOTIVE

Fête foraine, concours de boules, bal

*21 et 22 septembre – AGGLOMÉRATION*

### JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Pour leur 41<sup>ème</sup> édition, les Journées européennes du patrimoine auront pour thème : « Patrimoine des itinéraires, des réseaux et des connexions et patrimoine maritime ».

*Dimanche 22 septembre, 18h – GAP*

– Le Tempo

### CALAS EN CONCERT AUTOUR DE FAURÉ, POÈTES ET MUSICIENS

Des œuvres de Gabriel Fauré mais aussi de Charles Gounod, Pascal Jugy, Camille Saint Saëns, César Franck, Claude Debussy, Morten Lauridsen, Julien Joubert...

Infos : 06 33 93 72 73

*Vendredi 27 septembre, 20h30 – GAP*

– Le Tempo

### THE SKATALITES

En 1964, The Skatalites ont fusionné pour former le groupe le plus influent de l'histoire jamaïcaine, marquant ainsi le début du ska, du rocksteady et du reggae. À l'occasion de leurs 60 ans d'enregistrements révolutionnaires, leur héritage perdure.

*Dimanche 29 septembre, 9h30*

– LA SAULCE – Place de l'église

### COURSE SUR ROUTE CARITATIVE



Course caritative contre tous les cancers (5 km, 11 km, 1 km enfants 6-9 ans et 5 km marche à pied).

Infos : 06 12 55 30 69

*Samedi 5 octobre – GAP – Le Quattro*

### ELODIE POUX - LE SYNDROME DU PAPILLON

L'humoriste joyeusement piquante revient avec un nouveau spectacle furieusement jubilatoire qui donne des ailes, des fous rires, des envies et quelques tutos comiques pour devenir un papillon épanoui virevoltant dans une époque épique.

*Mercredi 9 octobre – GAP – Le Quattro*

### MARIE S'INFILTRE - CULOT

Marie s'infiltré, qui s'est fait connaître avec ses vidéos satiriques, propose un spectacle hybride qui mêle sketch et comédie musicale, impro et textes littéraires, et invite le public à sortir de sa zone de confort.

*Mercredi 9 et jeudi 10 octobre, 19h*

- vendredi 11 octobre à minuit – GAP –

Théâtre La passerelle

### C'EST PAS PARCE QU'ON N'A RIEN À DIRE QU'IL FAUT FERMER SA GUEULE

Un cercle de spectateurs et un micro ouvert. Avec ce spectacle en forme de veillée d'un nouveau genre, la compagnie marseillaise Les Estivants offre une expérience vivifiante, proche du happening et du théâtre de rue.

*Dimanche 13 octobre, 18h – GAP – église*

Saint-Roch

### FÊTE DU GOSPEL



Le chœur Pourpre Noire organise chaque année une Fête du Gospel. Lors d'un stage ouvert à tous, une centaine de choristes se retrouvent et chantent pendant deux jours, guidés par un chef de chœur de réputation internationale, cette année Didier Likeng. Ce stage se clôture par un concert de Pourpre Noire puis du chœur éphémère avec Didier Likeng.

*Vendredi 18 octobre, 20h30 – TALLARD*

– salle des fêtes

### MA LOUVE



Entre chanson et magie nouvelle, une chanteuse et son musicien vous invitent dans leur récital fou, au cœur d'un dispositif sonore enveloppant, à faire sonner les sentiments et crépiter le palpitant. Dans cette première création à quatre mains, ils ont mêlé tout ce qu'ils aiment : saxophone baryton et musique assistée par ordinateur, plaisir du texte et magie nouvelle.

Infos : 04 92 52 52 52

*Dimanche 27 octobre – GAP – Le Quattro*

### HUGUES AUFRAY

Avec une carrière jalonnée de succès, Hugues Aufray a su conserver son authenticité et sa fidélité à ses racines, se définissant lui-même comme un troubadour des temps modernes.

Samedi 9 novembre – GAP – Le Quattro

**D'JAL – EN PLEINE CONSCIENCE**

Après deux shows à guichets fermés, plus de 200 représentations et des milliers de spectateurs, D'jal est de retour avec un nouveau spectacle mêlant personnages toujours plus dingues et situations encore plus folles.

Dimanche 10 novembre – GAP – Le Quattro

**MARY CANDIES - LA GRANDE AVENTURE**

Une féerie musicale entièrement traitée en lumière UV et effets 3D. Danseurs et comédiens évoluent dans de splendides décors fluorescents. Grâce au jeu des marionnettistes, les personnages, objets et décors donnent l'illusion de se déplacer, voler, apparaître et disparaître comme par enchantement, le tout accompagné de la diffusion de senteurs.

Samedi 16 novembre, 20h30 – GAP – Le Tempo

**GROUPE**



Groupe, c'est la rencontre fusionnelle d'une joyeuse bande de Lyonnais. C'est pop, c'est dansant, c'est une recette bien épicée de musique festive et explosive. Leur premier album The Beauty, the Love, the Flawoz est sorti début 2024.

Du 27 au 30 novembre – GAP - Le Quattro et Cinémathèque de montagne

**16<sup>ES</sup> RENCONTRES DE LA CINÉMATÈQUE DE MONTAGNE**



Le rendez-vous annuel des amoureux de la montagne permet à de très nombreux spectateurs de vivre les exploits grandeur nature des aventuriers des cimes avec la diffusion de films documentaires pour la grande majorité inédits, mettant en avant une passion commune, la montagne, en présence des réalisateurs et des protagonistes. Rencontres littéraires.

Réservations : Cinémathèque, Office de Tourisme, Leclerc

Mercredi 4 décembre – GAP – Le Quattro

**WALY DIA - UNE HEURE À TUER**

Depuis ses débuts, Waly Dia s'est imposé grâce à son humour pertinent et son univers hilarant. Ses spectacles explosifs et énergiques sont une compilation de danse, de musique, de sketches drôles et d'improvisations.

Vendredi 6 décembre – GAP – Le Quattro

**INÈS REG - ON EST ENSEMBLE**

Après avoir conquis 500 000 spectateurs, l'humoriste de stand-up revient avec son nouveau spectacle : Bisou.

Vendredi 6 et samedi 7 décembre, 19h – GAP – Théâtre La passerelle

**EN BOUCLE (SANS MACHINES) – OTTILIE [B]**

Entre scansion et poésie, Ottilie [B] nous invite sur les routes hybrides et singulières de son univers, cette fois sans machines électroniques, pour redonner toute sa place aux voix et au plaisir de l'acoustique.

Infos : 04 92 52 52 52

Dimanche 8 décembre – GAP – Le Quattro

**GOLDMEN - TRIBUTE 100 % GOLDMAN**

Porté par Alain Stevez, véritable miroir vocal du chanteur iconique, Goldmen écume les scènes en défendant fièrement le répertoire de Jean-Jacques Goldman.

Samedi 18 janvier – GAP – Le Quattro

**LE LAC DES CYGNES - THE UKRAINIAN BALLET OF ODESSA**

« Le Lac des Cygnes » est l'un des ballets les plus populaires de l'histoire. Il reste d'ailleurs le plus représenté au monde. Un classique mythique ici interprété avec toute la rigueur et la grâce des 35 danseurs de cette troupe ukrainienne d'excellence.

Vendredi 24 janvier, 20h30 – GAP – Le Tempo

**ROUGE**



Entourée du contrebassiste Sylvain Didou et de Boris Louvet à la batterie, la pianiste Madeleine Cazenave entraîne le public dans une odyssée chromatique. Avec simplicité, les musiciens créent les conditions de l'immersion, contemplative et hypnotique, pour mieux atteindre le cœur de la douce tempête Rouge.

Jeudi 30 janvier – GAP – Le Quattro

**GUS - GIVRÉ**

Avec ce nouveau spectacle, Gus voit les choses en grand ! Ses nouvelles illusions, encore plus spectaculaires vous feront voyager jusqu'en haute montagne.

## Mairies

Barillonnette.....	04 92 54 25 80
Châteauvieux.....	04 92 54 12 13
Claret.....	04 92 68 32 40
Curbans.....	04 92 54 21 87
Esparron.....	09 67 27 24 87
Fouillouse.....	04 92 54 14 23
La Freissinouse.....	04 92 57 80 08
Gap.....	04 92 53 24 24
Jarjays.....	04 92 54 31 32
Lardier-et-Valença.....	04 92 54 20 49
Lettret.....	04 13 69 00 86
Neffes.....	04 92 57 80 87
Pelleautier.....	04 92 57 87 42
La Saulce.....	04 92 54 20 13
Sigoyer.....	04 92 57 83 31
Tallard.....	04 92 54 10 14
Vitrolles.....	04 92 54 25 66

## Communauté d'agglomération

Standard.....	04 92 53 24 24
Bureau d'accueil de Tallard.....	04 92 54 16 66
Déchetterie de Patac (Gap).....	04 92 52 22 45
Déchetterie de la Flodanche (Gap).....	04 92 51 62 18
Déchetterie des Piles (Tallard).....	04 92 54 27 29
Quai de transfert de Saint-Jean.....	04 92 51 41 95
Gestion des déchets.....	04 92 53 15 85
Eau – assainissement.....	04 92 53 15 81
Développement économique.....	04 92 53 24 32
Politique de la ville.....	04 92 53 22 70
Environnement - Agriculture - Agenda 21.....	04 92 53 18 79
Service des gens du voyage.....	04 92 53 24 63
Centre de loisirs intercommunal.....	07 60 31 48 35
Ecole de musique intercommunale.....	04 92 54 16 66

## Tourisme

Office de Tourisme Gap Tallard Vallées.....	
à Gap.....	04 92 52 56 56
à Tallard.....	04 92 54 04 29
Domaine de Charance.....	04 92 53 26 79
Station de Gap-Bayard.....	04 92 50 16 83
Maison de Céüse (col des Guérins).....	04 92 46 88 60

## Transports

L'Agglo en bus.....	04 92 53 18 19
Zou / Région Sud.....	08 09 40 00 13
.....	zou.maregionsud.fr

## Numéros d'urgence

Samu.....	15
Police et gendarmerie.....	17
Sapeurs-pompiers.....	18
Appel d'urgence européen.....	112
Sans-abri.....	115
Enfance en danger.....	119
Violence Femmes Info.....	3919
Centre anti-poison de Marseille.....	04 91 75 25 25

## Santé

Centre hospitalier intercommunal des Alpes du Sud.....	04 92 40 61 61
Accueil des urgences.....	04 92 40 67 01
Maison médicale de garde du Gapençais.....	04 92 52 28 15
Polyclinique des Alpes du Sud.....	04 92 40 15 15
Pharmacie de garde.....	0825 74 20 30 (appel payant) .....ou www.servigardes.fr
Dentiste de garde.....	04 92 51 94 94

## Administrations publiques

Préfecture.....	04 92 40 48 00
Conseil départemental.....	04 92 40 38 00

**Site internet de la  
Communauté d'agglomération :**  
**[www.gap-tallard-durance.fr](http://www.gap-tallard-durance.fr)**

**Office de tourisme  
intercommunal :**  
**[www.gap-tallard-vallees.fr](http://www.gap-tallard-vallees.fr)**



# Ces emballages séparés se trient.



À déposer dans votre colonne de tri.

# Emboîtés, ces emballages sont très difficiles à recycler.

À séparer avant de les déposer dans votre colonne de tri.



**BIEN TRIER, C'EST MIEUX.**  
Retrouvez les bons gestes sur votre application mobile.

Communauté d'Agglomération  
GAP • TALLARD • DURANCE



CITEO

LA VILLE DE **GAP** PRÉSENTE



# TRAIL GAPEN' CIMES



5 & 6 OCTOBRE



[gapencimes.fr](http://gapencimes.fr)

